



# MASQUES VALFERRAND



Besse en Oisans

Clavans en Haut Oisans

Le Freney d'Oisans

Mizoën

Le 11 mai prochain nous sortirons, vraisemblablement, du confinement. Qui, Quand, Comment sont encore des questions qui auront des réponses d'ici là. Néanmoins, il y a de grandes chances pour que le port du masque en présence d'autrui soit, sinon obligatoire, du moins fortement préconisé. Le port du masque ne protège pas le porteur directement mais son entourage de lui-même. C'est pourquoi il devrait être généralisé.

La solution préconisée est de porter des masques alternatifs réutilisables. La région AURA doit fournir un masque par personne avec une date de livraison inconnue à ce jour (plus d'infos le 29 avril). Nous avons commandé via la Communauté de Commune de l'Oisans deux masques par personnes avec une livraison prévue pour mi-juin.

Compte tenu de ces faits et surtout du fait que notre territoire n'a pas été fortement impacté par le virus ce dernier mois, il faut craindre une forte contamination dès que la mobilité sera de nouveau possible.

Nous devons préparer le déconfinement dès aujourd'hui pour : protéger nos anciens, protéger nos enfants pour la reprise de l'école et apporter des solutions aux employeurs / aux touristes

Aussi, à l'instar de ce que fait Huez (et d'autres), et sur leurs conseils et modèles de fabrication, nous avons créé un mini-atelier de fabrication de masques alternatifs selon la norme AFNOR.

Les préconisations AFNOR SPEC S76-001 spécifient que :

- La fabrication de masques doit se faire dans des conditions d'hygiène strictes
- Avec des matières répertoriées
- La méthode de fabrication doit être inventoriée
- Le tout dans le respect des consignes d'hygiène pour la fabrication des masques
- Fournir la préconisation d'emploi pour les usagers

Pour fabriquer ce type de masques, l'atelier est divisé en 10 postes de travail donc, pour une efficacité optimale, 10 bénévoles par groupe de travail. Certains postes peuvent, cependant être combinés ; Ces dix postes sont respectivement :

- Poste 1 : Tri et découpage des pièces de tissus et des liens
- Poste 2 : Repassage des pièces découpées avec marquage d'un ourlet
- Poste 3 : Couture de l'ourlet à la machine
- Poste 4 : Pliage 3 plis et repassage
- Poste 5 : Epinglage des liens
- Poste 6 : Couture des bords et des liens
- Poste 7 : Pliage des soufflets et repassage
- Poste 8 : Couture des soufflets
- Poste 9 : Contrôle et conditionnement
- Une 10ième personne est nécessaire pour coordonner les différents postes, approvisionner les matières premières, faire respecter les consignes de sécurité et de distanciation et traiter les imprévus.

Comme vous le voyez seuls trois postes nécessitent des couturiers(eres) avec leur matériel.

En ce qui concerne la logistique, l'atelier est installé à la Salle Polyvalente de Mizoën suffisamment grande pour accueillir l'ensemble des postes de travail tout en respectant les consignes de distanciation. En effet, la fabrication et la distribution des masques ne doit pas être un vecteur de propagation du virus.

Le matériel nécessaire pour l'élaboration de ces masques est :

- Tissus de coton ou poly coton, draps lavés à plus de 65° et repassés (1 drap double = 50 masques)
- Bobines de fil si possible blanc
- Liens élastiques fournis par les Mairies
- Produits et matériel de désinfection fournis par les Mairies

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour nous aider au sein du mini-atelier, il faut :

- Avoir 18 ans
- Ne pas présenter de symptômes du Covid19 ni être considéré comme à risque
- Porter un masque pendant toute la durée de travail et se laver les mains très régulièrement
- Respecter les mesures barrières et la distanciation minimale de 1,5m
- Ne pas venir avec des enfants ou animaux
- Apporter ses outils : machine à coudre, fer à repasser, ciseaux, stylo, feutre ...
- •Vous pouvez prendre vos boissons et encas personnels (pas de mise en commun de boissons et nourriture merci pour votre compréhension)

**Notre but et défi : fabriquer et distribuer deux masques par habitants en deux tailles (enfants, adultes) selon les normes AFNOR avant le 11 mai prochain soit environ 1200 masques pour nos quatre communes.**

**Pour relever ce défi, nous avons besoin de vous, plus nous serons nombreux, plus la tâche sera aisée et moins grandes seront les contraintes de temps.**

Vous vous sentez concernés et vous voulez vous impliquer pour quelques temps, merci de vous inscrire auprès de Françoise MICHEL au 06 12 98 65 00 mail : [bcdmichel@orange.fr](mailto:bcdmichel@orange.fr).

**Les ateliers fonctionnent par demi-journée tous les jours sauf : samedi, dimanche et jours fériés  
de 9H00 à 12H00 et de 14h00 à 17h00**

**Nous avons besoin de draps et de fil de couture blanc**

**Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage**



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade